

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 16 (1878)  
**Heft:** 8

**Artikel:** [Anecdotes]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-184683>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

des bois, un peu gêné dans sa marche par la blouse qu'il n'avait pas pris le temps de restituer à son propriétaire, mais cependant assez rapidement, grâce aux nombreux accrocs que ses pinces pratiquaient dans la toile, pour enlever à ce dernier tout espoir de la recouvrer. Je vous laisse à penser quel dut être l'étonnement de la chevrette quand elle vit arriver son conjoint ainsi déguisé. »

Et celui de la moitié du paysan, donc, que l'auteur passe sous silence, il ne dut pas être moindre, ce nous semble.

Caroline Buffard, de Versoix, se promenait l'autre jour à Genève, avec une amie fraîchement débarquée du village de Champtauroz, où, paraît-il l'usage, des trottoirs n'est pas encore bien connu. Caroline marchait à côté du trottoir, sur la chaussée où le dégel avait laissé une épaisse couche boueuse. Sa compagne lui dit tout à coup en accent vaudois : *Tu es donc bête ! viens donc vers moi sur le galoppoi !*

Aux jeunes filles à marier :

Sur un navire se trouvait une miss courtisée par quatre gommeux. Elle alla trouver le capitaine et lui demanda conseil.

Après réflexion, le capitaine répondit : Jetez-vous à la mer et vous donnerez votre main à celui qui vous retirera.

La jeune fille se précipite courageusement dans l'onde amère : trois de ses amoureux s'élancent et la sauvent.

Nouvel embarras de miss... Nouvelle demande de conseil au capitaine qui, après une nouvelle réflexion, répondit :

— Epousez celui qui n'a pas été à votre secours, c'est le moins bête des quatre.

A l'approche des élections du printemps, il est intéressant de donner la signification de cette manière de parler : *remporter une veste*, appliquée en France à un aspirant député qui a échoué dans sa candidature.

C'est au théâtre qu'est née l'expression de *remporter une veste*. Dans une farce intitulée *les Etoiles*, qui se jouait pour la première fois au Vaudeville, le dialogue suivant, selon Joachim Duflot, s'établit entre l'étoile de Venus et l'étoile du berger :

— La nuit est sombre, l'heure est propice, viens t'asseoir sur ce tertre de gazon, dit le berger.

— L'herbe est humide des larmes de la rosée, répond la bergère.

— Assieds-toi sur ma veste, reprit le berger galant.

Ici, le rire moqueur de la salle entière, se joignant aux sifflets, suspendit tout à coup les élan du berger, et la féerie dut s'arrêter tout court. Le public demanda de baisser le rideau, et l'acteur confus, reprenant tristement sa veste sur le tertre, salua la parterre irrité et se retira.

Pendant les quelques représentations qui suivirent, l'acteur fut encore obligé de *remporter sa veste* au même endroit de la pièce ; on en parla dans les salons, et le public en fit un proverbe.

L'*Estafette* du 15 courant faisait remarquer qu'à Colombier (Neuchâtel) on compte 8 habitants dont l'âge, se montant à 580 ans, donne pour chacun d'eux une moyenne de 72 ans. Notre canton offre un exemple de longévité plus frappant encore. Dans le petit village de Grancy, près Cossonay, qui n'a guère plus de 300 habitants, se trouvent 8 personnes comptant ensemble 672 ans, soit en moyenne 84 ans pour chacune d'elles.

*Un bourgeois de Grancy.*

Un plaignant, auquel on a soustrait une somme assez forte, se présente au bureau d'un juge de paix de campagne et le prie de bien vouloir ouvrir une enquête et d'entendre tout spécialement un individu qu'il soupçonne.

Après l'avoir écouté quelques instants, le juge lui dit :

— C'est impossible ; ce n'est pas lui... ; il a communiqué avec moi.

Les enfants de Savigny avaient profité d'un dimanche pour faire aux petits artilleurs, en brûlant de la poudre dans de vieux canons de fusil, et cela à la barbe d'un membre de la commission des écoles. Le lendemain, l'honorable fonctionnaire se rend au collège pour admonester les jeunes perturbateurs. S'adressant à l'un d'eux :

— Dis voir, François, c'est toi qui mettais le feu?... Je devrais te punir sévèrement ; mais cependant, si tu sais me dire qui a inventé la poudre, je te libérerai.

— Je ne sais pas, dit l'enfant, mais j'ai souvent entendu dire dans le village que ce n'était pas vous.

*Théâtre.* — Deux belles représentations nous sont annoncées, qui ne peuvent manquer d'attirer un nombreux public. Demain, à 7 heures, **Marie Tudor**, drame en 4 actes de Victor Hugo, suivi de **Bébé**, comédie en 3 actes. — Lundi, 25, seconde représentation de **Mlle Agar**, la grande tragédienne.

L. MONNET.

*Nous prions nos abonnés de l'étranger qui n'ont pas encore réglé leur abonnement de l'année dernière de le faire sans retard, soit par l'envoi d'un mandat de poste, soit autrement.*

**PAPETERIE L. MONNET**

Rue Pépinet, Lausanne.

**Solde d'Agendas de poche et Calendriers divers au rabais.**

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELSLE ET F. REGAMEY.